

Compte rendu
Réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2014

Convocation du 11 mars 2014

Ordre du jour : Compte de gestion, compte administratif 2013

Convention avec la Com Com vallée du Lot reconduite pour 2014

Délibération pour demander intégration du délaissé en bordure du cd 345 dans le domaine communal.

Adhésion 2014 à l'Association Transhumance entre Vallée du Lot et Volcan Cantalien.

Divers.

Etaient présents: Mr DOMERGUE, BARES, LAC, LATAPIE, CARRIE, BELIERES Mme CARRIE, BOURDILLAT, NOEL.

Absente : Coudon Claudine

Monsieur le maire présente les comptes de gestion établi par le comptable de la commune pour les budgets commune, CCAS, Lotissement et ordures ménagères. Ils correspondent au compte administratif et sont adoptés à l'unanimité.

Mr BARES présente ensuite les comptes administratifs des mêmes budgets et sont adoptés par 8 voix et une abstention. (Détail joint)

Mr le rappelle qu'une convention a été passée avec la Com Com de la Vallée du Lot pour deux ans, année 2013 et 2014. La majorité des travaux ont été effectués sur l'exercice 2013. Toutefois, des travaux supplémentaires pourront être réalisés dans les mêmes conditions du marché passé en 2013.

Le délaissé recevant les PAV en bordure du cd 345 pourra être intégré au domaine communal, un relevé de terrain sera effectué par le Conseil Général, les frais seront environ de 300 €.

Adhésion à l'Association Transhumance entre la Vallée du Lot et Volcan Cantalien a été voté par 8 voix pour et une abstention (Mr BARES). Le montant de la cotisation est de 100 €. La commune accueillera une étape le mardi 3 juin 2014.

Le permis de construire concernant le projet Village Hôtel (Hostellerie des Orchidées, Remise du Fustier et Maison des trois chemins) sera déposé dans les prochains jours.